



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Chine

Question écrite n° 125460

Texte de la question

M. François Lamy attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation au Tibet et tout particulièrement sur le sort des moines. En effet, depuis mars 2011, treize immolations sont à dénombrer dans les régions tibétaines et chinoises (Sichuan), voire à l'étranger (New-Delhi, Inde). Le monastère de Kirti est le foyer de contestation contre la répression de Pékin. Ces actes suicidaires révèlent, selon les associations humanitaires, le désespoir de toute une société et tout particulièrement de sa jeunesse face à une privation de liberté (notamment religieuse), un manque de reconnaissance culturelle ainsi qu'une surveillance policière intense. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement afin de faciliter le dialogue sino-tibétain et permettre un respect des droits de l'Homme au Tibet.

Texte de la réponse

Les régions tibétaines de la Chine sont marquées depuis plusieurs mois par une série d'immolations, notamment à Ngaba, au nord de la province du Sichuan, en particulier depuis la fin du mois de septembre 2011. La France a publiquement exprimé sa tristesse et sa préoccupation devant la mort par immolation de jeunes Tibétains, ainsi que son inquiétude quant au caractère extrême et au désespoir que traduit leur geste. La France s'est également mobilisée avec ses partenaires, au niveau européen, afin de faire part aux autorités chinoises de l'inquiétude que soulèvent ces développements. Une démarche officielle de l'Union européenne a ainsi été effectuée auprès du ministère des Affaires étrangères chinois le 8 décembre 2011. La question des droits de l'Homme et des libertés religieuses au Tibet est régulièrement évoquée dans le cadre du dialogue euro-chinois sur les droits de l'Homme, ainsi que lors des contacts politiques bilatéraux entre la France et la Chine. De manière générale, la France, avec ses partenaires européens, suit avec une constante attention l'évolution de la situation au Tibet et considère que le dialogue est l'unique voie pour parvenir à une solution durable, respectant pleinement l'identité culturelle et spirituelle tibétaine, dans le cadre de la République populaire de Chine.

Données clés

Auteur : [M. François Lamy](#)

Circonscription : Essonne (6^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125460

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13432

Réponse publiée le : 14 février 2012, page 1281